

Cette maison qui a d'abord été la résidence d'un ancien curé de Charlesbourg, est située à une centaine de pieds au sud de l'église. Le lopin de terre sur lequel elle est bâtie fut acheté le 21 janvier 1818, par M. l'abbé de Boucherville, oncle de M. de Boucherville, actuellement sénateur et conseiller législatif. Prévoyant que la maladie et les infirmités le forceraient, dans un avenir assez rapproché, de renoncer à l'exercice du saint ministère, il fit peu après construire cette maison dans laquelle il est décédé le 16 janvier 1823, à l'âge de 41 ans. Notons en passant que M. de Boucherville tenait si peu à la particule nobiliaire, tant convoitée par d'autres, qu'il signait simplement Chs Boucherville. A sa mort, il légua cette maison à son successeur, M. l'abbé Bédard, ainsi que les propriétés acquises des Demoiselles Nicolet.

Les Demoiselles Nicolet étaient originaires de Québec. Ayant perdu leur père en bas-âge, elles vinrent avec leur mère résider auprès de leur grand oncle, M. Le Boulenger, deuxième curé de Charlesbourg. C'est ici que leur vie s'est éconlée, et qu'elles sont mortes toutes deux à un âge avancé.

M. Bédard fit mieux en quelque sorte que son prédécesseur. Il légua tous ses biens, maison, dépendances et terres, à la Fabrique de Charlesbourg, pour la fondation d'une école au Trait-Carré.

La clause de son testament olographe, en date du 10 avril 1837, stipulant cette donation, se lit comme suit :

“ Je donne à la Fabrique de Charlesbourg, pour aider à soutenir une école au Trait-Carré, ma maison ainsi que les dépendances, le terrain appartenant autrefois aux Demoiselles Nicolet, la terre de Vide-Poche, la terre de la Rivière Jaune, excepté un arpent que je donne à François Bédard aujourd'hui à mon service; je fais cette donation à condition que tant que ma sœur Thérèse Bédard vivra, elle logera dans la maison, jouira sa vie durant, du terrain des Demoiselles Nicolet, de la terre de Vide-Poche, prendra son bois soit à Vide-Poche, soit à la Rivière Jaune. ”

Cet emplacement sur lequel résidaient les Demoiselles Nicolet est situé dans le Trait-Carré, au sud du chemin de Saint-Joseph, qui alors aboutissait à l'église en faisant une courbe que l'on a eu le bon esprit de redresser en 1846. L'acte de vente en donne la désignation suivante : “ Un terrain de 45 pieds environ, sur la profondeur qu'il peut avoir d'un chemin du roi à l'autre qui conduit à la grande route pour aller à la ville de Québec,